





## ■ ■ Bulletin de commande des publications – Fax ■ ■

Nom, prénom:

Entreprise:

	langue	prix unité	quantité	Total CHF (francs suisses)
■ Actes de l'UPU, 26 <sup>e</sup> Congrès Istanbul 2016, trois volumes				
■ Volume 1 – Actes organiques (Constitution, Règlement général)				 PDF
■ Volume 2 – Manuel de la Convention				 PDF
■ Volume 3 – Manuel des services de paiement de la poste				 PDF
<hr/>				
■ Guide sur la réforme et le développement postal				
<hr/>				
■ POST*CODE				
■ Universal POST*CODE® DataBase				Demander un devis
■ Systèmes d'adressage postal				
■ Version papier 2015				
■ Version électronique (avec mises à jour)				
<hr/>				
■ Statistique des services postaux 2016				
<hr/>				
■ Union postale (trimestriel) – Abonnement annuel				 PDF
<hr/>				

**Somme totale (CHF):**



**Les prix indiqués peuvent être modifiés en tout temps sans préavis**

**■ ■ Bulletin de commande des publications – Fax ■ ■**

Pour compléter votre commande, veuillez remplir les informations ci-dessous.  
Imprimer ensuite ce formulaire et nous le renvoyer par télécopie au numéro suivant:

Publications UPU  
Bureau international  
3000 BERNE 15  
SUISSE

<b>Télécopie: +41 31 350 31 10</b>
------------------------------------

---

**Adresse d'envoi:**

Nom, prénom:

Entreprise:

Département:

Adresse:

Adresse:

Case postale:

Code postal:

Ville:

Pays:

Téléphone:

Télécopie:

E-mail:

**Envoyer s.v.p. par courrier:**

Ordinaire (sans frais d'envoi)

Prioritaire\*

\* J'accepte de payer les frais d'envoi supplémentaires occasionnés (contactez-nous par courriel ([publications@upu.int](mailto:publications@upu.int)) ou par télécopie pour le prix exact)

**Méthode de paiement.**

Chèque en francs suisses (CHF) envoyé par courrier

Carte de crédit

Nom du possesseur:

Numéro de carte:

CVV/CVC:

Date d'expiration:

## **Conditions générales de vente pour le public**

### **Commandes de publications**

Les publications de l'UPU peuvent être commandées au moyen de la présente formule, en indiquant la publication choisie, le nombre d'exemplaires et les langues désirés, ainsi que le moyen de paiement.

En cas de paiement par carte de crédit, la commande doit impérativement être transmise par fax.

Les publications commandées sont expédiées dès réception du paiement.

Pour les publications paraissant régulièrement, il est possible de passer une commande permanente qui sera facturée automatiquement. Pour la revue « Union Postale » le tarif indiqué comprend l'abonnement pour l'année civile entière (4 numéros, parution trimestrielle).

### **Tarifs**

Les tarifs figurant sur cette liste sont susceptibles de modification, sans autre préavis. Ils sont exonérés de TVA

Les tarifs sont nets et en francs suisses (CHF). Le paiement est en francs suisses.

L'UPU ne pratique pas de remises aux éditeurs ou autres institutions.

### **Reprise de publications**

Les publications sont reprises uniquement en cas d'erreur de livraison.

### **Droit applicable**

Le droit matériel applicable est le droit Suisse.

### **Règlement des litiges**

Les parties s'efforcent de régler tout litige résultant d'une commande de manière amiable.

Le règlement des litiges par voie de conciliation est soumis au Règlement de conciliation de la Commission des Nations Unies pour le Commerce International (CNUDCI).

Si les parties ne parviennent pas à régler leur différend à l'amiable, le litige peut être soumis à l'arbitrage d'un arbitre unique dans un délai de

60 jours après réception de la demande de règlement amiable. La procédure est soumise au règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le Commerce International (CNUDCI).

La sentence arbitrale est définitive et exécutoire; tout recours devant un tribunal ou toute autre juridiction est exclu.

L'UPU étant une organisation spécialisée de l'ONU, le lieu d'arbitrage est Genève et la langue est le français ou l'anglais.